



AgEcon SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Préparation au VIIe Plan: Lutte des classes, propriété et rente foncière

M. Denis Barthélemy, Jean-Pierre Boinon

Abstract

The class struggle, land ownership and land rent - The class struggle in rural areas has long opposed peasants and a class of big land-owners that has gradually disappeared with the modernization of farming. The struggle for land increasingly opposes farmer and farmer. With a view to maximum farm productivity society as a whole makes use of this conflict and attempts to produce the conditions for competition between farmers. But a new form of competition for space is growing up between urban and rural activities.

Résumé

Les luttes de classe à la campagne ont longtemps opposé les paysans à une classe de grands propriétaires fonciers qui a peu à peu disparu avec la modernisation de l'agriculture. La lutte pour le foncier oppose de plus en plus des agriculteurs entre eux. En vue d'une productivité agricole maximale, la société globale gère ce conflit et tente d'organiser les conditions de la concurrence entre agriculteurs. Mais une nouvelle concurrence pour l'espace s'établit entre les activités citadines et les activités rurales.

Citer ce document / Cite this document :

Barthélemy Denis, Boinon Jean-Pierre. Préparation au VIIe Plan: Lutte des classes, propriété et rente foncière. In: Économie rurale. N°119, 1977. Répertoire de travaux actuels de Sciences Humaines dans le monde rural. p. 5;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1977.4318>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1977_num_119_1_4318

Fichier pdf généré le 08/05/2018

LUTTES DE CLASSE, PROPRIÉTÉ ET RENTE FONCIÈRE

BARTHELEMY D., BOINON J.-P.

mots clés : Propriété foncière, travail agricole, luttes de classe à la campagne, aménagement.

INRA, ENSSAA, Laboratoire de la Chaire de Sciences Economiques, 26, bd du D'-Petitjean, B.P. 588, 21016 Dijon Cedex. Tél. 33 12 02.

Résumé : Les luttes de classe à la campagne ont longtemps opposé les paysans à une classe de grands propriétaires fonciers qui a peu à peu disparu avec la modernisation de l'agriculture. La lutte pour le foncier oppose de plus en plus des agriculteurs entre eux. En vue d'une productivité agricole maximale, la société globale gère ce conflit et tente d'organiser les conditions de la concurrence entre agriculteurs. Mais une nouvelle concurrence pour l'espace s'établit entre les activités citadines et les activités rurales.

The class struggle, land ownership and land rent

Summary : The class struggle in rural areas has long opposed peasants and a class of big land-owners that has gradually disappeared with the modernization of farming. The struggle for land increasingly opposes farmer and farmer. With a view to maximum farm productivity society as a whole makes use of this conflict and attempts to produce the conditions for competition between farmers. But a new form of competition for space is growing up between urban and rural activities.

Pour la société prise dans son ensemble, le droit de propriété n'est pas autre chose que le moyen d'organiser la production et la répartition des biens. En ce qui concerne la propriété foncière agricole, le problème actuellement posé est de savoir comment l'organiser pour atteindre les objectifs de productivité agricole que la société se fixe.

Travail agricole et droit d'usage de la terre

L'objet de nos premières études a été de montrer l'originalité de l'organisation du travail agraire, qui reste un travail individuel ou familial. Cette situation trouve son origine dans le conflit entre la classe paysanne et une classe de propriétaires fonciers non exploitants. En tant que tels, ceux-ci sont des rentiers, c'est-à-dire qu'ils ne participent pas à l'investissement productif sur l'exploitation agricole. L'investissement productif a été l'œuvre des seuls agriculteurs qui ont exigé en contrepartie une limitation des rentes foncières.

Cette évolution conduit au statut du fermage qui par la limitation légale du montant des fermages, décourage les propriétaires rentiers. En conséquence, ces derniers revendent la terre. Le principal acquéreur de terre devient l'agriculteur. Face à la nécessité de l'accroissement de la production agricole, l'agrandissement de l'exploitation devient une obligation de survie. Ce qui signifie que se développe une concurrence pour l'acquisition du droit d'usage sur de nouvelles surfaces, c'est-à-dire une lutte directe entre exploitants pour l'achat des terres.

Autrement dit, on est passé progressivement d'un antagonisme principal entre les agriculteurs et les propriétaires fonciers rentiers du sol à un antagonisme direct entre exploitants. Même si, en dernière analyse, ce sont les conditions de fonctionnement de la société industrielle qui imposent à l'agriculture de se moderniser, c'est la lutte directe

sur le marché foncier qui détermine le sort des agriculteurs. Ce sont les paysans aisés qui achètent majoritairement la terre et provoquent irrémédiablement la perte des petits agriculteurs.

Droit de propriété et organisation sociale

Cette substitution d'une lutte de classe à une autre conduit à une certaine réduction du montant de la rente foncière. Ceci ne peut qu'être favorable à une baisse relative du prix des produits agricoles, élément déterminant dans la fixation du niveau des salaires de l'industrie.

Par ailleurs, l'organisation institutionnelle d'un système de répartition des terres (SMI, IVD, SAFER) vise à faciliter l'acquisition des terres par les agriculteurs aisés. Elle correspond à une organisation de fait de la lutte des classes entre agriculteurs. Toutefois dans la phase actuelle d'institutionnalisation de cette lutte, le maintien de la concurrence exige la poursuite d'un prélèvement de rente foncière. Celle-ci ne peut être entièrement annulée car elle reste le moyen d'épuiser les écarts de productivité entre agriculteurs et donc de réactualiser sans cesse les conditions de la concurrence. Bien que globalement le montant de la rente ait diminué, elle pèse de plus en plus lourd sur les exploitants qui accèdent à l'usage de nouvelles surfaces.

Par ailleurs, le maintien d'un droit d'héritage des enfants d'agriculteurs partis à la ville constitue un substitut important à la disparition de la classe des propriétaires fonciers. En percevant des fermages et des soultes, ils assument le transfert d'une partie de la rente foncière de la campagne vers la ville. Ce faisant, et dans la mesure où ce ne sont plus d'improductifs rentiers, mais des ouvriers ou employés, ils disposent d'un supplément de revenu pour acheter des logements, ce qui constitue une certaine pression à la baisse des salaires dans l'industrie.